

Fiche de poste
Enseignant en unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA)

| | |
|---|---|
| <u>Lieu d'exercice</u> | Ecole élémentaire Saint Exupéry Auch |
| <u>Positionnement hiérarchique</u> | <p>Le professeur des écoles travaille sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'ESMS, du directeur de l'école et de l'IEN de la circonscription.</p> <p>L'exercice à temps partiel est incompatible avec le poste. Son service s'organise en 24 heures hebdomadaires d'enseignement devant élèves et 108 heures annuelles consacrées aux relations avec les parents et à la participation aux réunions institutionnelles de l'établissement scolaire et de formation.</p> |
| <u>Définition</u> | <p>L'enseignant pilote le projet de l'UEEA et assure la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels (AESH collectifs et éducateurs).</p> <p>Il assure l'enseignement en lien avec les programmes scolaires et organise l'inclusion des élèves dans les classes de l'école.</p> |
| <u>Activités</u> | <ul style="list-style-type: none"> • Partager et construire avec les professionnels l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves. • Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les interventions hors temps scolaire. • Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves. • Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient. • Prendre part aux réunions de l'école pour permettre aux élèves de l'UEEA une participation pleine à la vie de celle-ci (fêtes, spectacles, sorties scolaires, projet d'école, etc...). • Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant. • Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire. • Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UEEA. <p><u>Autres activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au développement de partenariats extérieurs. • Peut participer à l'accueil de stagiaires. |
| <u>Compétences / Profil</u> | <p><u>Qualifications /diplômes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Professeur des écoles spécialisé (CAPPEI) • Expérience des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme et de la coopération avec les acteurs du secteur médico-social. |

| | |
|---|--|
| | <p><u>Connaissances solides :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS).• L'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques.• Les programmes et les enjeux du cycle 2 et du cycle 3 à l'école élémentaire.• Le cahier des charges des UEEA.• Connaissance des approches comportementales et développementales telles que ABA, TEACCH, etc.• Connaissance des méthodes de communication telles que PECS, Makaton, etc. <p><u>Compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Travailler en équipe avec des partenaires différents.• Favoriser l'établissement de relations de confiance.• Prendre en compte le comportement des élèves.• Savoir communiquer quotidiennement avec les familles.• Etre Personne Ressource, particulièrement sur l'autisme et la pédagogie inclusive. |
| <p><u>Personne à contacter</u></p> | <p>Sandra DUCES, IEN ASH, Service départemental de l'École inclusive du Gers sdei32@ac-toulouse.fr ou 05 67 76 51 58</p> |